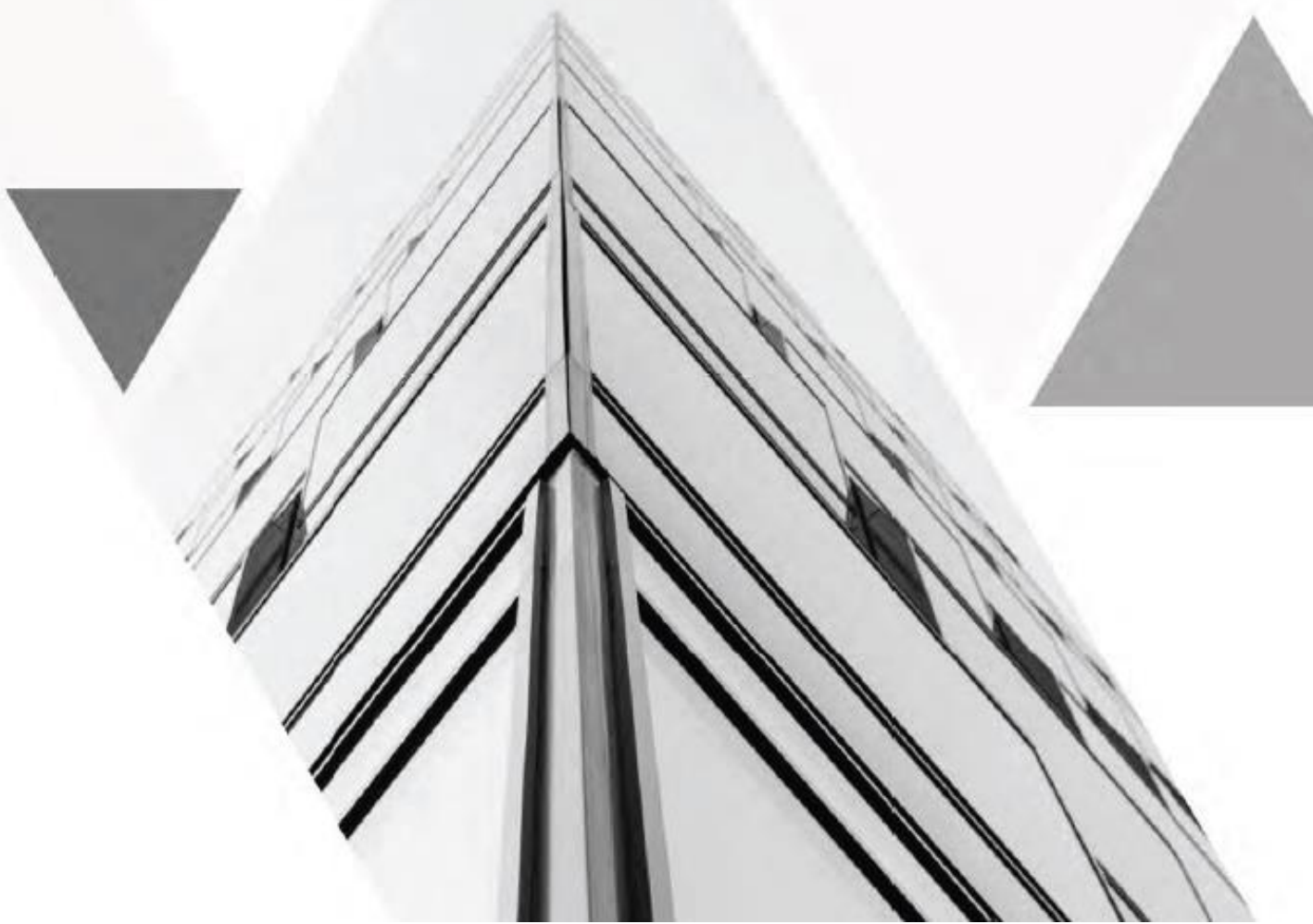




HOTEL ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION DES HÔTELS DU CANADA

MÉMOIRE PRÉBUDGÉTAIRE 2023

OCTOBRE 2022



Recommandations

Recommandation 1 : Redonner vie au programme Destination Emploi utilisé précédemment pour les Syriens afin de permettre aux Ukrainiens qui arrivent au pays par l'entremise de mesures spéciales d'immigration de trouver un emploi prometteur dans le secteur de l'accueil ou le secteur hôtelier.

Recommandation 2 : Créer, dans le cadre d'Entrée express, une voie d'accès à la résidence permanente conçue pour les travailleurs des niveaux C et D de la Classification nationale des professions (CNP) du secteur hôtelier, les travailleurs ayant déjà une expérience de travail au Canada et les travailleurs ayant reçu une offre d'emploi.

Recommandation 3 : Augmenter les niveaux d'immigration du Programme des candidats des provinces pour les provinces ayant des volets de compétences en demande, dont le tourisme et l'accueil.

Recommandation 4 : Investir dans une stratégie correspondante de logement abordable pour soutenir les objectifs de croissance de l'immigration.

Recommandation 5 : Accorder la priorité aux demandes liées au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) avec les codes de la CNP du secteur hôtelier.

Recommandation 5.5 : Fournir au ministre du Tourisme et ministre associé des Finances des mises à jour trimestrielles sur l'état des recommandations 2 à 6.

Recommandation 6 : Investir dans une stratégie de main-d'œuvre canadienne, y compris des campagnes de sensibilisation, le perfectionnement des compétences et la mobilisation des travailleurs grâce à un financement durable de RH Tourisme Canada (3,5 millions de dollars par année pendant cinq ans, y compris les crédits d'impôt pour la réinstallation).

Recommandation 7 : Investir dans une stratégie de développement des destinations afin d'harmoniser tous les intervenants de l'investissement en tourisme, y compris les organismes de financement.

Recommandation 8 : Créer un fonds de soumission de 75 millions de dollars à l'appui des soumissions de destination pour les conférences et les événements importants.

Recommandation 9 : Inciter les investissements hôteliers à l'aide de crédits d'impôt pour les modernisations et les rénovations écoénergétiques.

Recommandation 10 : Inciter les investissements dans de nouveaux actifs hôteliers par l'entremise d'une nouvelle catégorie de déduction pour amortissement.

Recommandation 11 : Faciliter les prêts au secteur hôtelier au moyen de prêts garantis par l'État et d'une assurance hypothécaire fédérale facultative pour les hôtels.

Recommandation 12 : Stimuler l'innovation en matière de tourisme et de produits d'accueil grâce à un fonds fédéral de subventions réservé de deux milliards de dollars sur cinq ans.

Recommandation 13 : Jouer un rôle de chef de file en encourageant les Canadiens et les visiteurs internationaux à se rendre au Canada et à l’explorer.

Contexte

Dans les coulisses des hôtels du Canada se trouvent surtout des propriétaires de petites et moyennes entreprises. Qu'ils exploitent leurs biens indépendamment ou sous une marque de commerce mondiale, les propriétaires sont des entrepreneurs locaux et communautaires.

Avant la COVID-19, le secteur hôtelier du Canada contribuait à hauteur de 22 milliards de dollars à l'économie, payait plus de 10 milliards de dollars en impôts et employait plus de 300 000 personnes – principalement des femmes, des jeunes et des immigrants¹. L'industrie a été la première touchée et la plus durement touchée avec des pertes de revenus situées entre 70 et 90 %².

Pendant la COVID-19, les hôtels ont subi deux années de flux de trésorerie négatifs en raison de plusieurs séries de mesures de confinement. En même temps, les hôtels étaient des infrastructures essentielles, travaillant avec les gouvernements pour loger les personnes les plus vulnérables du Canada, les évacués, les nouveaux immigrants et les héros de la santé. L'industrie a résisté à la tempête.

En raison de l'appui sur mesure du gouvernement fédéral au tourisme, seuls les hôtels les plus vulnérables ont été perdus pendant la COVID-19. Bien que les prévisions semblent plus optimistes, il existe des vents contraires importants qui empêchent le secteur de se rétablir et de se développer.

¹ CBRE, *Canada's Lodging Sector*, 2019.

² Données de STR, 2019-2022.

Obstacle 1 : La pénurie de main-d'œuvre dans le secteur hôtelier est à un niveau critique

Le secteur du tourisme a perdu plus d'un million de travailleurs lors de la première vague de COVID-19, et des confinements récurrents ont poussé des centaines de milliers d'employés du tourisme vers d'autres secteurs. Les hôtels et le tourisme ont été les derniers à réintégrer un marché du travail déjà fortement sollicité.

En août 2022, environ 800 000 travailleurs étaient retournés à des emplois liés au tourisme³. Le secteur hôtelier a tenté désespérément de recruter des Canadiens pour la saison estivale par des primes à la signature, des heures flexibles, une augmentation des salaires et des programmes de soutien en milieu de travail, mais n'a pu combler 58 000 postes⁴ disponibles. De nombreux travailleurs ont quitté le secteur de façon permanente.

Le sondage d'août auprès des membres a révélé que 70 % des répondants avaient été obligés de limiter la disponibilité des chambres pour maintenir les normes de service. Environ trois quarts des hôtels mutent du personnel à des postes pour lesquels ils n'ont pas été embauchés (un directeur général assumant des tâches de ménage)⁵.

ENJEU

Le secteur hôtelier est actuellement à court de 58 000 employés et l'atteinte à la réputation causée par les fermetures de COVID-19 nuit à la capacité de l'industrie à réaffecter le personnel. On recommande une approche à trois volets :

Recommandation 1 : Redonner vie au programme Destination Emploi utilisé précédemment pour les Syriens afin de permettre aux Ukrainiens qui arrivent au pays par l'entremise de mesures spéciales d'immigration de trouver un emploi prometteur dans le secteur de l'accueil ou le secteur hôtelier.

Il y a plus de 100 000 Ukrainiens⁶ actuellement au Canada et ils ont besoin d'une carrière stable pour redémarrer leur vie. Avant la COVID-19, l'Association des hôtels du Canada (AHC) s'est associée à RH Tourisme Canada pour offrir un programme pilote de trois ans, Destination Emploi, qui employait des nouveaux arrivants dans des emplois hôteliers stables et bien rémunérés, financés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Il s'agit d'un projet pilote qui a été couronné de succès et qu'IRCC devrait ressusciter et adapter aux Ukrainiens pour qu'ils puissent

³ Statistique Canada, *Tableau 14-10-0291-01 Caractéristiques de la population active, données mensuelles désaisonnalisées et la tendance-cycle, 5 derniers mois (x 1000)*.

⁴ RH Tourisme Canada, *Portrait du Marché du Travail dans le Secteur du Tourisme au Canada*, août 2022.

⁵ Association des hôtels du Canada, *Labour and Temporary Foreign Worker Survey, August* [Sommaire des données], 2022. Disponible auprès de l'AHC.

⁶ <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/mesures-ukraine/statistiques-cles.html>

obtenir des emplois, acquérir des compétences pratiques et suivre une formation linguistique pour une carrière réussie à long terme dans l'industrie de l'accueil.

Recommandation 2 : Créer, dans le cadre d'Entrée express, une voie d'accès à la résidence permanente conçue pour les travailleurs des niveaux C et D de la Classification nationale des professions (CNP) du secteur hôtelier, les travailleurs ayant déjà une expérience de travail au Canada et les travailleurs ayant reçu une offre d'emploi.

Nous recommandons qu'IRCC crée des tirages spéciaux Entrée express avec des critères qui permettront d'intégrer les travailleurs des niveaux C et D de la CNP. La priorité devrait être accordée aux employés du tourisme, de l'accueil et de l'hôtellerie pour la résidence permanente dans le cadre du système d'Entrée express. La priorité devrait également être accordée aux travailleurs qui ont déjà une expérience de travail au Canada (comme travailleurs étrangers temporaires ou travailleurs étudiants étrangers) ou encore une offre d'emploi pour un emploi dans le secteur du tourisme, de l'accueil ou de l'hôtellerie classé selon la CNP.

Recommandation 3 : Augmenter les niveaux d'immigration du Programme des candidats des provinces pour les provinces ayant des volets de compétences en demande, dont le tourisme et l'accueil.

Le gouvernement fédéral devrait accroître les volets de « compétences en demande » dans les programmes des candidats des provinces.

Recommandation 4 : Investir dans une stratégie correspondante de logement abordable pour soutenir les objectifs de croissance de l'immigration.

Le logement est un obstacle clé pour les travailleurs qui ont besoin de se rendre au travail et qui n'ont pas les moyens de vivre à proximité. Des options de logement abordables dans les cœurs du centre-ville ainsi que dans les destinations rurales et les destinations de villégiature sont essentielles.

Recommandation 5 : Accorder la priorité aux demandes liées au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) avec les codes de la CNP du secteur hôtelier.

À court terme, le Programme des TET est l'outil le plus efficace pour répondre aux besoins de main-d'œuvre du secteur. Toutefois, le programme des TET ne fonctionne pas pour le secteur hôtelier⁷. Premièrement, les formalités administratives du programme sont un obstacle et 80 % des répondants qui ont présenté une demande pour le programme des TET avaient besoin d'un consultant tiers pour les aider dans le processus.

⁷ Association des hôtels du Canada, *Labour and Temporary Foreign Worker Survey, August* [Sommaire des données], 2022. Disponible auprès de l'AHC.

Deuxièmement, près de la moitié de ceux qui ont présenté une demande de TET **n'ont pas reçu une seule demande d'autorisation approuvée** depuis janvier. Cela a été particulièrement frustrant au cours de l'été lorsque la demande de voyages avait augmenté.

La priorité devrait être accordée aux emplois du secteur hôtelier dans le cadre du programme de TET. Pour ce faire, on peut accélérer les demandes auprès des CNP du secteur du tourisme, supprimer l'exigence d'étude d'impact sur le marché du travail et les frais de 1 000 \$, et renoncer à l'exigence d'affichage d'emplois de 30 jours.

Les CNP les plus nécessaires pour le secteur hôtelier sont :

- 6731 – Nettoyeur – travaux légers
- 6312 – Gouvernant principal
- 6525 – Réceptionnistes d'hôtel
- 6721 – Personnel de soutien en services d'hébergement, de voyage et en services de montage d'installation
- 6322 – Cuisiniers

À la création du système d'employeur de confiance, les entreprises du secteur du tourisme, de l'accueil et de l'hôtellerie devraient automatiquement recevoir le statut d'employeur de confiance. Ce statut devrait inclure un canal réservé aux employeurs et aux candidats pour obtenir des mises à jour accélérées sur les demandes ainsi que d'autres réductions dans la lourdeur administrative des processus d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) et d'IRCC.

Recommandation 5.5 : Fournir au ministre du Tourisme et ministre associé des Finances des mises à jour trimestrielles sur l'état des recommandations 2 à 6.

Pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre dans le tourisme et l'accueil, il faudra une approche collaborative. Nous recommandons à IRCC, EDSC et d'autres ministères pertinents de fournir au ministre du Tourisme et ministre associé des Finances des mises à jour sur l'état des recommandations 1 à 5 ci-dessus.

Recommandation 6 : Investir dans une stratégie de main-d'œuvre canadienne, y compris des campagnes de sensibilisation, l'investissement dans le perfectionnement des compétences et la mobilisation des travailleurs grâce à un financement durable de RH Tourisme Canada (3,5 millions de dollars par année pendant cinq ans, y compris les crédits d'impôt pour la réinstallation).

Les hôtels veulent embaucher des Canadiens. L'AHC collabore avec le secteur d'activité, le gouvernement et RH Tourisme Canada sur une stratégie de main-d'œuvre canadienne, y compris des campagnes de sensibilisation, le perfectionnement des compétences et des programmes de mobilisation des travailleurs. L'AHC appuie la proposition actuelle de 25 millions de dollars de RH Tourisme Canada à Emploi et Développement social Canada pour le programme « Emplois clés en main ».

Obstacle 2 : Le Canada a besoin de nouveaux produits touristiques renouvelés, y compris des hôtels, pour répondre à la demande et être concurrentiel à l'échelle mondiale

Même si la demande pour le Canada est élevée à titre de destination touristique à l'échelle nationale et internationale, il faut investir beaucoup dans les attractions, l'infrastructure, la capacité hôtelière et d'autres produits touristiques pour conserver et accroître notre part du marché.

Recommandation 7 : Investir dans une stratégie de développement des destinations afin d'harmoniser tous les intervenants de l'investissement en tourisme, y compris les organismes de financement.

Actuellement, les stratégies d'investissement public et privé sont déconnectées. L'infrastructure est insuffisante pour soutenir les grands événements commerciaux et touristiques. Le gouvernement doit financer les travaux de développement des destinations de Destination Canada.

Recommandation 8 : Créer un fonds de soumission de 75 millions de dollars à l'appui des soumissions de destination pour les conférences et les événements importants.

Les hôtels s'inquiètent surtout de prévisions anémiques pour les événements et les voyages d'affaires. Pour les réunions d'entreprise, on effectue des réservations environ 6 à 18 mois à l'avance, tandis que pour les événements majeurs, on prévoit généralement des réservations 2 à 8 ans à l'avance. Les restrictions relatives à la COVID-19 du Canada pendant et après la pandémie ont réduit les réservations. En juin 2022, les réservations du Canada pour les événements en 2022 représentaient environ 50 % du volume de référence de 2019. Les réservations pour des événements tenus plus loin à l'avenir accusent un retard de 44 %⁸. Un fonds de soumission est nécessaire pour mobiliser les planificateurs d'événements à effectuer des réservations au cours des prochaines années.

Recommandation 9 : Inciter les investissements hôteliers à l'aide de crédits d'impôt pour les modernisations et les rénovations écoénergétiques.

Les biens vieillissants sont inefficaces sur le plan énergétique et moins attrayants pour les visiteurs. Des crédits d'impôt remboursables stimuleraient les investissements dans de nouvelles fenêtres et des mises à niveau du chauffage, de la ventilation et de la climatisation afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le crédit d'impôt remboursable s'appliquerait aux biens hôteliers existants et rembourserait 25 % des dépenses admissibles.

⁸ DC, *Incorporating Business Events in TGS, 2022 & Tourism Outlook Spring 2022, 2022.*

Recommandation 10 : Inciter les investissements dans de nouveaux actifs hôteliers par l'entremise d'une nouvelle catégorie de déduction pour amortissement.

Afin de maintenir les niveaux de croissance pré-pandémiques, le Canada aura besoin d'au moins 50 000 nouvelles chambres d'hôtel d'ici 2030. Une catégorie de déduction pour amortissement pour les nouveaux hôtels avec radiation complète entraînerait la construction de milliers de nouvelles chambres dans tout le Canada. Cette déduction pourrait également être étendue aux rénovations et aux modernisations majeures.

Recommandation 11 : Faciliter les prêts au secteur hôtelier au moyen de prêts garantis par l'État et d'une assurance hypothécaire fédérale facultative pour les hôtels.

L'un des plus grands obstacles à la croissance et à l'innovation du secteur hôtelier est le manque d'accès au capital patient. Malgré des pertes négligeables sur les prêts, le secteur hôtelier est confronté à un environnement hostile de la part des prêteurs traditionnels. Depuis la pandémie, la perception selon laquelle le secteur hôtelier est risqué s'est aggravée. Un bassin de capitaux de prêt assuré par l'État et administré par la Banque de développement du Canada, Exportation et développement Canada ou des banques à charte fédérales stimulerait la construction d'hôtels.

Recommandation 12 : Stimuler l'innovation en matière de tourisme et de produits d'accueil grâce à un fonds fédéral de subventions réservé de deux milliards de dollars sur cinq ans.

Les difficultés d'accès au capital font que les projets hôteliers innovants ou éloignés sont particulièrement difficiles à financer. Un fonds d'incubation de deux milliards de dollars administré par la Direction générale du Secteur de l'industrie à Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) soutiendrait des projets dans des régions rurales et éloignées mal desservies ou la modernisation de biens historiques. Le fonds recevrait 3 \$ d'investissements du secteur privé pour chaque dollar d'argent fédéral.

Obstacle 3 : Environnement de voyage imprévisible

Nous remercions le gouvernement de la suppression récente de toutes les restrictions fédérales sur les déplacements, qui ont rendu la prévisibilité nécessaire aux voyageurs. Nous espérons que cette prévisibilité demeure pour restaurer la confiance des voyageurs, ce qui n'a pas été le cas pendant l'été.

Pendant l'été, les visites internationales n'ont atteint que 42 % de leur niveau de 2019⁹ en raison d'obstacles tels que le dépistage aléatoire aux frontières et un environnement de voyage difficile.

Recommandation 12 : Jouer un rôle de chef de file en encourageant les Canadiens et les visiteurs internationaux à se rendre au Canada et à l'explorer.

Les taux élevés de vaccination ont réussi à faire du Canada l'un des pays les plus sûrs au monde. Nous avons besoin d'un effort tout aussi intense de la part du gouvernement du Canada pour faire savoir que les voyages au Canada sont sécuritaires et que nous sommes prêts à accueillir le monde à nouveau.

⁹ DC, *June 2022 Overnight Arrivals At A Glance*, 2022.